

Contrat de location

Seilerstrasse 22
Postfach 5853
3001 Bern

T +41 31 310 20 12
F +41 31 310 20 35

info@sso-fsts.ch
www.sso-fsts.ch

Loueur

Fondation suisse pour les traitements de surface (FSTS)

Seilerstrasse 22 / Case postale / 3001 Bern

Personne de contact : **Andreas Betschart, 058 861 90 09**

Enlèvement/ Restitution : **BWB-Iten AG / Bernstrasse 6, 8984 Rudolfstetten**

Locataire

Nom/Prénom:

Entreprise:.....

Adresse:

NPA/Localité:.....

Tél.:

Objet loué

Dispositifs pour foires et expositions pour le recrutement d'apprentis (électroplastiques CFC / assistantes ou assistants en traitement de surface AFP).

Equipement pour foires (liste abrégée) :

- Petite ligne de galvanisation avec prétraitement (US) et deux baignoires de traitement, volume par installation environ 12 l, dispositif autonome sur roulettes
- Dispositif d'échange d'ions pour rinçage par circulation, y compris tuyautage en PVC, dispositif autonome sur roulettes

Destination et emploi des dispositifs

Utilisation des dispositifs pour foires destinés au recrutement des apprentis à l'intérieur de la Suisse et au Lichtenstein.

Matériel supplémentaire nécessaire

Substances chimiques :

Pour mettre en œuvre la galvanoplastie, sont nécessaires diverses substances chimiques que le locataire se charge de fournir et d'éliminer.

Pièces à traiter :

Les pièces destinées à être traitées au cours d'une foire doivent être fournies par le locataire. Les coûts en sont supportés par le locataire.

Flyer pour recruter les apprentis

Les flyer pour le recrutement des apprentis en allemand et en français peuvent être retirés gratuitement auprès de la FSTS à Berne : Seilerstrasse 22, Case postale, 3001 Berne, tél. : +41 (0)31 310 20 12, Fax : +41 (0)31 310 20 35, Email : info@sso-fsts.ch.

Enlèvement des dispositifs

Les dispositifs d'exposition palettisés sont retirés par le locataire :

Date d'enlèvement: Heure: Lieu:

Si l'on enlève, resp. rapporte seulement les dispositifs d'exposition palettisés, ceux-ci doivent être transportés soit par camion de livraison (3,5 t. avec bâche ou fourgon avec plateforme élévatrice), soit en camion fermé avec plateforme élévatrice. Selon la loi sur la circulation routière (LCR) art. 30 al. 2, le chargement doit être disposé de façon correcte, « ...de telle manière qu'il ne mette en danger ni ne gêne personne et qu'il ne puisse tomber ». Selon l'art. 57 al. 1 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) « Le conducteur s'assurera que le véhicule et son chargement répondent aux prescriptions... »

Si l'on prend la remorque, le locataire se voit remettre la clé et les documents de la remorque lorsqu'il vient l'enlever. Le véhicule de traction doit pouvoir transporter des charges jusqu'à 2000 kg. Système d'attelage : tête ronde.

Restitution des dispositifs

Les dispositifs d'exposition sont rapportés par le locataire.

Date du retour: Heure: Lieu:

Nettoyage

Le nettoyage de l'installation et la régénération de la cuve des eaux usées incombe au locataire. Tous travaux nécessaires de nettoyage supplémentaire seront facturés au locataire par le loueur au tarif de 75 Fr./heure.

Défauts

Tous les défauts éventuels doivent sans délai être signalés à la FSTS. L'installation doit être restituée propre et en état de fonctionner.

Responsabilité

Le loueur est responsable à 100% en cas de dommage ou de vol.

Coûts de location de la remorque ainsi que des dispositifs d'exposition

Pour la location des dispositifs et pour chaque exposition (durée maximum, y compris le montage et le démontage ainsi que le nettoyage : 7 jours) il est facturé un montant forfaitaire de 2000 Fr. Il n'y a pas lieu de verser une caution. Tous les coûts supplémentaires sont facturés selon les indications ci-dessus. Si l'équipement d'exposition est utilisé pour une présentation à un salon de la formation sans publicité pour la propre l'entreprise, l'équipement d'exposition est mis gratuitement à disposition par la FSTS.

Conditions de paiement

30 jours nets date de facture, tous les prix s'entendent TVA de 8,0 pour cent non incluse.

Présentation de la facture

Par la Fondation suisse pour les traitements de surface FSTS, Case postale, 3001 Berne.

Le locataire et le loueur acceptent les conditions sus-indiquées :

Le loueur (FSTS):

Le locataire:

Lieu/Date.....

Lieu/Date.....

Signature.....

Signature.....